



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

ED/EFA/2006/ME/4
Paris, October 2001
Original: English



Première réunion du Groupe de haut niveau sur l'Education pour tous
29-30 octobre 2001
Paris, France

Communiqué final

Nous l'affirmons : aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation de base ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources.

1. Nous, participants à la première réunion du Groupe de haut niveau sur l'Education pour tous (EPT), demandons instamment à tous les partenaires de l'EPT de redoubler d'efforts pour atteindre les buts et objectifs de l'Education pour tous. Le monde a considérablement changé depuis le Forum de Dakar, en avril 2000, et la tâche qui nous incombe reste immense, mais elle n'est pas insurmontable. Les événements du 11 septembre 2001 ont montré de nouveau l'importance absolue de la généralisation d'une éducation de base de bonne qualité comme condition nécessaire, faute d'être suffisante, à la construction d'un monde plus sain, plus démocratique et plus tolérant.

2. Reconnaissant et soulignant combien l'EPT est importante au regard des autres Objectifs de développement du Millénaire, nous réaffirmons notre engagement envers la réalisation des six objectifs de Dakar qui traduisent la vision élargie de l'éducation de base définie par la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous. Dans le cadre du mandat qui nous a été confié - à savoir de suivre et d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris à Dakar ; de promouvoir une action plus large et mieux coordonnée aux niveaux international et national ; et de promouvoir l'accroissement des ressources (financières, humaines, techniques et matérielles) nécessaires pour que chaque pays puisse atteindre les objectifs de Dakar -, nous demandons instamment à tous les partenaires de faire progresser cette entreprise qui doit être motivée par un sens plus aigu de l'urgence et soutenue par une accélération des efforts.

Priorité à l'action

3. Tous les partenaires doivent agir résolument sur un certain nombre de problèmes : les disparités qui persistent entre les sexes et sur d'autres plans ; l'indifférence à l'égard des groupes vulnérables et défavorisés dont les personnes handicapées ; le grand nombre d'analphabètes ; la nécessité de comprendre et d'accepter la diversité ; l'ébranlement des systèmes et institutions de l'éducation par la pandémie du VIH/sida ; la conjoncture critique des pays en situation d'urgence, de crise, d'après-guerre ou confrontés à d'autres dangers. Il est nécessaire de définir au plus vite ce qu'est une éducation de qualité, son contenu et ses résultats, y compris en ce qui concerne l'éducation pour les compétences nécessaires à la vie courante. En tant que force dynamique du développement social et économique, l'éducation des filles et des femmes doit recevoir une attention particulière. Il faut accélérer la progression de l'EPT en Afrique subsaharienne - en tenant dûment compte du plan intitulé Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique -, en Asie du Sud et dans les pays les moins avancés où les besoins continuent d'être les plus grands.

4. Nous sommes conscients de l'importance de s'appuyer sur les points forts de chaque partenaire du mouvement, de tirer parti des expériences réussies, ainsi que d'appliquer des réformes systémiques et des approches novatrices pour atteindre chacun des objectifs de Dakar, y compris en renforçant les capacités et en mettant les nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'éducation de base, de la formation et de la remise à niveau des enseignants. Nous soulignons l'importance de prendre en compte le contexte propre à chaque pays.

Partenariat

5. Nous insistons sur le fait que c'est aux gouvernements nationaux qu'il incombe au premier chef d'assurer l'éducation, et en particulier un enseignement de base pour tous qui soit gratuit, obligatoire et de qualité. Tous les partenaires du mouvement de l'EPT doivent œuvrer à la coordination des efforts qu'ils accomplissent sous la direction des gouvernements nationaux au titre des stratégies transsectorielles de lutte contre la pauvreté et de la planification du secteur de l'éducation. Nous encourageons les gouvernements à forger des partenariats aussi larges que possible pour faire en sorte, en particulier, que les organisations d'enseignants et autres organisations non gouvernementales et de la société civile soient pleinement associées à l'élaboration des politiques d'EPT, à leur mise en œuvre et à leur suivi. La pleine participation des communautés locales est tout aussi importante.

6. Nous nous félicitons des mesures qui ont déjà été prises pour que les organisations non gouvernementales et de la société civile soient de réels partenaires du mouvement de l'EPT au niveau mondial. Les partenaires de l'EPT doivent néanmoins faire un plein usage de leur rôle d'intermédiaire au niveau national pour que tout le potentiel des ONG nationales et des communautés locales soit mis à profit. Cela suppose de renforcer comme il convient les capacités des ONG et des autres organisations pour qu'elles puissent remplir leur rôle. En outre, le secteur privé doit être invité à contribuer à la réflexion et aux actions du mouvement de l'EPT, et être convenablement représenté dans les instances appropriées.

7. Nous considérons que la coordination des efforts communs de tous les partenaires du mouvement de l'EPT est capitale. Les initiatives existantes et futures menées en faveur de l'EPT par les fonds et programmes des Nations Unies, la Banque mondiale, le FMI, les organismes bilatéraux, le Groupe de travail des hauts fonctionnaires du G8 sur le suivi de Dakar, le Comité d'aide au développement de l'OCDE et la Commission européenne doivent être pleinement intégrées, se renforcer les unes les autres et s'appuyer sur les avantages de chaque organisation.

8. Nous trouvons encourageants les partenariats, les approches novatrices et l'incidence potentielle de diverses initiatives concertées, dont les programmes phares, qui répondent directement à certains des objectifs et des grands thèmes de Dakar. Ces initiatives et programmes menés en large partenariat doivent être soigneusement articulés avec les priorités nationales, s'inscrire dans les plans d'action nationaux pour l'EPT, être convenablement coordonnés par les gouvernements, et accorder une attention particulière aux besoins éducatifs des enfants non scolarisés.

L'initiative mondiale

9. Il faut arriver rapidement à un consensus sur l'ensemble des six éléments de l'initiative mondiale, conformément à l'engagement pris à Dakar. Ces éléments doivent, individuellement et collectivement, soutenir les efforts nationaux en faveur de l'EPT. L'EPT est d'une importance décisive pour la réduction de la pauvreté et le développement durable. La poursuite des objectifs de l'EPT doit s'inscrire dans le cadre des stratégies nationales de réduction de la pauvreté, et les plans d'éducation doivent être élaborés et mis en œuvre dans le contexte des cadres macro-économiques et des réformes politiques. Il est capital à cet égard de conclure des alliances stratégiques avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI).

10. Nous sommes conscients du poids des contraintes autres que financières sur le développement de l'EPT et souscrivons à la conception des ressources non seulement en tant que moyens financiers, mais aussi en tant que moyens humains, matériels et organisationnels. La mobilisation de ressources accrues doit aller de pair avec une utilisation et une gestion efficace des ressources par tous les gouvernements et organisations. Au niveau national, les gouvernements doivent renforcer la détermination nationale, accroître la part du budget qu'ils affectent à l'EPT, examiner les problèmes d'efficacité et de capacités, et utiliser l'aide internationale de façon stratégique. Au niveau international, il faut faire appel à toutes les sources de financement possibles et des moyens novateurs de financer l'EPT doivent être trouvés, par exemple en renforçant la collaboration Sud-Sud et le partenariat avec le secteur privé. Nous restons vivement préoccupés par la proportion minime du total de l'aide bilatérale et multilatérale qui est allouée à l'éducation de base. La réalisation des engagements pris à Dakar exige également de renverser la tendance à la baisse de l'APD, en particulier pour les pays les moins avancés, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud.

Recommandations

11. Nous recommandons que les actions suivantes soient menées au plus vite :

- Les pays doivent, dans le cadre des stratégies de réduction de la pauvreté, hâter l'élaboration de plans de secteur qui répondent à tous les objectifs de l'EPT et accordent toute l'attention voulue tant au contenu qu'au processus. Les plans, qui doivent être la base sur laquelle des efforts nationaux et internationaux coordonnés peuvent se déployer, doivent être prêts d'ici à 2002. Ils doivent rendre compte de ce qui manque - en termes de résultats, de capacités, de politique et de financement (national et extérieur) - liés à la réalisation des objectifs de l'EPT.
- En s'appuyant sur les structures de coordination et de financement qui existent déjà, au niveau national, les partenaires doivent définir des critères et des mécanismes pour examiner les plans d'EPT et mobiliser des ressources en leur faveur. L'engagement pris à Dakar de mobiliser des ressources doit porter sur tous les efforts menés en faveur des Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) et de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE). Pour de nombreux pays, le plan sera accepté et financé, par des ressources nationales et extérieures, au niveau national. Dans le cas contraire, la Banque mondiale doit, chaque fois que possible, prendre l'initiative pour ce qui est de recenser les déficits financiers. Lorsque la Banque mondiale ne le peut pas, cette tâche sera menée par les organismes des Nations Unies. Tous les partenaires doivent trouver des moyens novateurs pour combler le manque de ressources.
- D'ici mars 2002, une équipe spéciale réunie par l'UNESCO et composée de représentants de tous les partenaires doit élaborer une stratégie pour rendre opérationnel le Cadre d'action de Dakar en prévoyant : des actions clés assorties d'un calendrier précis ; le rôle et les responsabilités en général des partenaires ; des liens entre les activités, y compris une description précise de la façon dont les programmes phares sont intégrés aux activités nationales ; et un accord sur l'initiative mondiale. Une fois un accord obtenu sur le contenu et la portée de l'initiative mondiale, elle devra être mise en œuvre avec effet immédiat et l'état d'avancement de ses travaux devra être présentée au Groupe de haut niveau qui l'examinera.

- Un Rapport de suivi sur l'EPT doit être produit chaque année qui soit analytique, fasse autorité en la matière, repose sur des données nationales - quantitatives et qualitatives - et évalue la façon dont les pays ainsi que la communauté internationale tiennent les engagements qu'ils ont pris à Dakar. Il est urgent que l'UNESCO réunisse les partenaires clés pour discuter de la meilleure façon d'élaborer, de gérer et de financer le rapport. L'Institut de statistique de l'UNESCO a un rôle important à jouer dans l'élaboration du rapport.

- Compte tenu de l'expérience de la première réunion du Groupe de haut niveau, nous demandons à l'UNESCO de s'assurer que les discussions à venir soient concrètes et opérationnelles, et qu'il y ait une continuité dans le travail essentiel de ce Groupe.